Zeitschrift: L'Enseignement Mathématique

Herausgeber: Commission Internationale de l'Enseignement Mathématique

Band: 24 (1924-1925)

Heft: 1: L'ENSEIGNEMENT MATHÉMATIQUE

Artikel: L'ENSEIGNEMENT DES MATHÉMATIQUES A L'ÉCOLE MILITAIRE

DE BELGIQUE SECTION DE L'ARTILLERIE ET DU GÉNIE

Autor: Godeaux, L.

Kapitel: 5. Interrogations et examens.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-515770

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

4. Considérations générales sur l'enseignement.

L'enseignement des mathématiques à l'Ecole militaire est dominé par le souci constant de préparer les élèves à leurs études ultérieures. Chaque théorie enseignée est illustrée par deux exemples au moins, et chaque fois que la chose est possible, ces exemples sont empruntés aux cours d'application.

L'organisation de l'Ecole militaire prévoit, après chaque leçon, une séance à la salle d'études de même durée (1 h. 30). Pendant cette séance, le professeur passe dans la salle d'études et fournit aux élèves les explications qui lui sont demandées par ceux-ci. Au besoin, il provoque ces demandes d'explications.

Les élèves ont à leur disposition le texte des leçons, autographié par les soins de l'Ecole.

5. Interrogations et examens.

Des interrogations orales ont lieu régulièrement et sont organisées de manière à ce que chaque élève soit interrogé sur la matière de trois à quatre leçons. Ce service est assuré par des répétiteurs: il y a un répétiteur pour environ 20 élèves. Les fonctions de répétiteur peuvent être confiées à des civils, mais en général, elles sont remplies par des officiers détachés à l'Ecole pour une durée de cinq ans.

Chaque partie du cours se termine par un examen composé d'une épreuve orale et d'une épreuve écrite. Nous parlerons plus loin de cette dernière.

En outre, les élèves subissent un examen oral sur les cinq premières parties du cours avant leur admission en deuxième année et un examen oral sur la sixième partie avant leur admission à l'Ecole d'application de l'Artillerie et du Génie.

6. Travaux écrits.

Les répétitions générales du cours d'analyse sont, à de rares exceptions près, consacrées à des exercices écrits. De plus, après chaque partie du cours, a lieu un concours écrit d'une durée de trois heures. (Les exercices écrits ont une durée de 1 h. 30). Les copies des élèves, corrigées par un répétiteur, sont remises à ceux-ci, et une solution type est affichée dans la salle d'études.

Voici quelques exemples de questions posées:

I. On donne la fonction

$$y = \arcsin\left(\frac{x^2+1}{x^2-4x-2}\right),\,$$

où l'on suppose y compris entre $-\frac{\pi}{2}$ et $+\frac{\pi}{2}$.